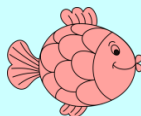


Nouveaux horaires d'ouverture d'hiver

Du 17 septembre 2018 au 3 mai 2019

Bassin couvert

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)	
Mardi	7h - 8h30	12h - 20h
Mercredi	7h - 20h	
Jeudi	7h - 8h30	12h - 18h30 (Clubs de 18h30 à 20h30)
Vendredi	7h - 8h30	12h - 20h
Samedi	9h - 17h	
Dimanche	9h - 17h	



*Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte en semaine de 7h à 20h
sauf le lundi (fermeture hebdomadaire)*

Horaires d'ouverture d'été

Du 4 mai au 30 juin et du 26 août au 15 septembre 2019

Bassin couvert

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)	
Mardi	7h - 8h30	12h - 20h
Mercredi	7h - 20h	
Jeudi	7h - 8h30	12h - 18h30 (clubs 19h - 20h30)
Vendredi	7h - 8h30	12h - 20h
Samedi	9h - 20h	
Dimanche	9h - 20h	

Bassin extérieur

Lundi de 12h30 à 20h
ensuite, tous les jours
de 9h à 20h
(sauf en cas de mauvais temps)

Du 1^{er} juillet au 25 août 2019

Bassin couvert

Lundi	12h30 - 20h
Mardi	7h - 20h
Mercredi	7h - 20h
Jeudi	7h - 18h30 (clubs 19h - 20h30)
Vendredi	7h - 20h
Samedi	9h - 20h
Dimanche	9h - 20h

Bassin extérieur

Lundi de 12h30 à 20h
ensuite, tous les jours
de 9h à 20h
(sauf en cas de mauvais temps)



Thônex

Piscine de Thônex



Tarifs

Horaires

2018 - 2019



PISCINE DE

Thônex



8, chemin de Marcellly

1226 Thônex – 022 348 72 50

Cours de natation: 022 349 04 22

Club de plongée : 076 693 22 26

Parking public couvert (entrée rte de Jussy, face Rolex)

	Tarif général					Tarif préférentiel		Tarif préférentiel / Tarif réduit		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI Etudiants	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	36.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Cartes gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Entrée soir Dès 18h	3.-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les habitants des communes affiliées : Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier d'un abonnement à tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Horaires d'ouverture, voir au dos.